

La protection anti-balles hautes performances !

AB® est notre gamme de verres feuilletés de sécurité anti-balles. Elle répond aux exigences de protection des personnes contre les tirs d'armes à feu (armes de poing, fusils de chasse...) et a subi les tests officiels de la norme EN 1063 de la classe BRI S à la classe BR6 S.

Ce classement correspond à des tirs de différents calibres, allant du 22 LR à du 7,62 NATO à noyau dur en acier, tiré avec un fusil de précision. Les classements SGI et SG2 permettent, quant à eux, de caractériser la résistance des verres pare-balles aux tirs de fusils de chasse.

Les performances pare-balles de notre gamme **AB®** sont de plus couplées avec une excellente résistance à l'effraction.

Par ailleurs, tous les produits de cette gamme peuvent être fabriqués, à la demande, en verre extra-clair, pour un confort visuel accru et/ou combinés avec des fonctions de type contrôle solaire, faible émissivité, pour une meilleure performance thermique.



Commissariat de Police à Hyères (83) / SGAP de Marseille / Conception : ILR & Christophe Caire Architecture

Avantages

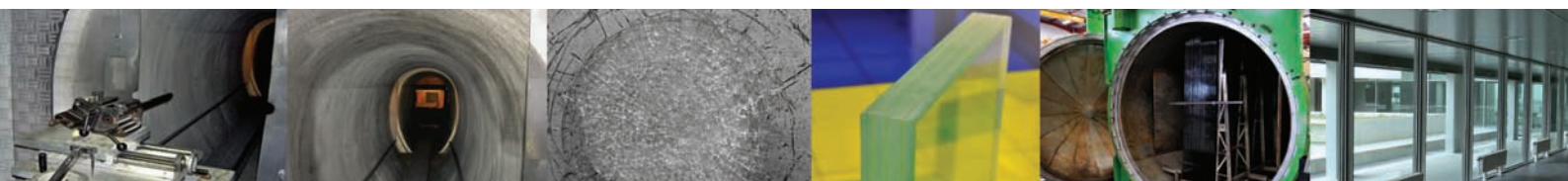
- Protection pare-balles hautes performances couplée à une excellente résistance à l'effraction
- Très bonne qualité optique (extra-clair)
- Excellentes caractéristiques anti-UV
- Inaltérabilité, durabilité
- Usage intérieur ou extérieur
- Simple vitrage ou assemblé en vitrage isolant
- Disponible en plateau ou mesure fixe
- Combinaison avec d'autres fonctions possible : isolation thermique renforcée, contrôle solaire, protection incendie...

Applications

- Banques, locaux d'accès transport de fonds, bureaux de change
- Stations-service, gares de péage
- Postes de douane, postes de contrôle
- Commissariats, hôtels de police, gendarmeries
- Aéroports, zones de fret
- Musées
- Vitrines de magasin
- Villas particulier...

Mise en œuvre

- Afin d'assurer une bonne stabilité des performances balistiques, nous préconisons le montage en vitrage isolant des verres pare-balles pour les applications en extérieur. Généralement comprise entre 10 et 40°C, cette stabilité (essentiellement liée à la présence importante de PVB) doit être maintenue dans les cas de basses et hautes températures. L'usage de verre réfléchissant est recommandé en face I, les nouveaux produits de contrôle solaire et faiblement émissifs peuvent être également utilisés. Dans tous les cas, les informations de situation et d'exposition doivent être prises en compte.
- La mise en œuvre des vitrages pare-balles doit être conforme aux normes et réglementations en vigueur. Les vitrages doivent toujours être intégrés dans des châssis de classe équivalente. La résistance des menuiseries aux balles est donnée par leur classe FB ou FSG (EN 1522 & EN 1523). Exemple : un vitrage pare-balles de classe BR4 doit être nécessairement intégré dans un châssis FB4, un vitrage SGI ou SG2 doit également être installé dans un châssis classé FSG.
- Prise en feuillure 4 côtés obligatoire.



Gamme AB® : Protection contre les tirs d'armes à feu hautes performances

Produit	Norme Européenne		Ancienne Norme Française		Retard à l'effraction	Ep. (mm)	Poids (kg/m ²)	Dimensions maxi. (mm) ⁽²⁾
	Classification selon la norme EN 1063 ⁽¹⁾	Nombre / Type de projectiles	Classification selon la norme NF P 78-401	Nombre / Type de projectiles	Classification selon la norme EN 356			
PS 13	BR1 S	3 / 22 LR	Non testé		P4A	13,5	32	4500 x 2550
PS 100 Vitrine	BR1 S	3 / 22 LR	Non testé		P5A	14,3	33	4500 x 2550
PS 220	BR2 S	3 / 9 mm Luger	Non testé		P7B	22,6	50	3210 x 2550
AB 260	BR3 S	3 / 357 Magnum	C2	3 / 9 mm Para 3 / 357 Magnum	P6B	25,8	62	3210 x 2550
AB 290	BR4 S SG1 S	3 / 44 Magnum 1 / 12 mm Brenneke	Non testé		Non testé	30	70,5	3210 x 2400
AB 330	BR4 S SG1 NS SG2 S	3 / 44 Magnum 3 / 12 mm Brenneke	C3	3 / 357 Magnum Perfo 3 / 12 mm Brenneke 3 / 9 mm Para Perfo 3 / 12 Blondeau	P7B	34	81	3210 x 2250
AB 380	BR5 S SG1 NS SG2 S	3 / 5,56 Perfo 3 / 12 mm Brenneke	C4	2 / 5,56 2 / 7,62 2 / 12 Prévot	P8B	40,8	92	3000 x 1900
AB 430	BR5 S SG1 NS SG2 S	3 / 5,56 Perfo 3 / 12 mm Brenneke	C4	2 / 5,56 2 / 7,62 2 / 12 Prévot	P8B	43	100	3000 x 1900
AB 480	BR6 S	3 / 7,62	Non testé		Non testé	47,5	112	3000 x 1900
AB 490	BR6 S	3 / 7,62	Non testé		Non testé	49	117	3000 x 1900

(1) S = Splitting = Eclats vulnérants, risque d'éclats de verre du côté arrière (protégé).
NS = Non Splitting = Sans éclat vulnérant, aucune projection de verre du côté arrière.

(2) Pour des dimensions supérieures aux dimensions maximales indiquées, nous consulter.

Procès-verbaux sur simple demande.

Ces produits bénéficient du marquage CE, et conformément à la directive des produits pour la construction 89/106/CEE, ils sont soumis à l'obligation de certification de niveau I (AoC1).

En savoir plus sur la norme EN 1063

La norme européenne EN 1063 définit la procédure d'essai conventionnelle permettant d'obtenir un classement des vitrages en fonction de leur résistance aux projectiles d'armes à feu. Elle définit : les munitions utilisées pour les essais, les conditions d'essais des vitrages, ainsi que les critères permettant de classer les vitrages. Les munitions sont classées en 7 classes (+ 2 pour les armes de chasse) correspondant à des classes de vitrages de résistance croissante.

Classe	Type d'arme	Calibre	Type	Distance de tir (m)	Nombre impacts
BR1	Fusil	22 LR	L/RN	10 + 0,5	3
BR2	Pistolet	9 mm Luger	FJ1/RN/SC	5 + 0,5	3
BR3	Pistolet	357 Magnum	FJ1/CB/SC	5 + 0,5	3
BR4	Pistolet	44 Rem. Magnum	FJ2/FN/SC	5 + 0,5	3
BR5	Fusil	5,56 x 45 *	FJ2/PB/SCP1	10 + 0,5	3
BR6	Fusil	7,62 x 51	FJ2/PB/SC	10 + 0,5	3
BR7	Fusil	7,62 x 51 **	FJ2/PB/HCI	10 + 0,5	3
SG1	Fusil de chasse	Calibre 12 / 70		10 + 0,5	1
SG2	Fusil de chasse	Calibre 12 / 70		10 + 0,5	3

L : Balle plomb chemisée laiton
FJ1 : Balle chemisée acier
FJ2 : Balle chemisée alliage de cuivre
RN : Forme cylindro-ogivale
CB : Forme conique
FN : Forme cylindro-conique tronquée
PB : Forme pointue
SC : Noyau mou en plomb
SCP1 : Noyau moyen plomb et masse acier
HCI : Noyau dur en acier

* Longueur 178 mm + 10 mm
** Longueur 254 mm + 10 mm

Vitrages de Sécurité du Sud

ZI Plaisance - Rue de l'Artisanat - 11100 NARBONNE - FRANCE

www.v2svitrages.com - www.riouglass.com

Tél. + 33 (0)4 68 42 47 00 - Fax +33 (0)4 68 42 47 06 - E-mail contact-v2s@riouglass.fr

« Cette publication donne une description générale de nos produits. Elle est établie à titre d'information et sans valeur contractuelle. Elle ne peut en aucun cas engager la responsabilité du groupe RIOU Glass. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer que les produits qu'il commande sont appropriés à l'usage auquel il les destine et que leur utilisation est conforme aux règles de l'art et DTU correspondants ». AB-V2S-11-08-FR